

21, 22 ET 23 FÉVRIER 2022 – ÉPINAL

Rapport d'activités 2021

Nadine Villier secrétaire Générale



XIV

Cette année 2021 offre un bilan très mitigé. Ce fut l'année des attentes, espoirs, sursis, reports bref des attermolements pour tous les commerces et activités de proximité toujours dépendant de la publication des taux d'occupation des services hospitaliers et décrets d'urgence sanitaire.

En 2021, l'alphabet grec gagne en notoriété. Un nouveau variant δ (delta) survient encore plus grave puis \omicron (omicron) encore plus contagieux. Le vaccin offre un espoir, un début de solution à la reprise d'une vie pré-covid. Mais... et un, et deux, et trois, la victoire n'est pas totale !

Le confinement, la limitation des sorties, des achats, les mesures barrières ont amené des modifications dans nos modes de vie et bien entendu dans les habitudes de consommation.

Nous constatons sur nos marchés des aspirations contradictoires, voire antagonistes de la clientèle.

Un premier constat très paradoxal: d'une part, nous assistons à une réelle exigence de montée

en gamme, en qualité, en produits biologiques, artisanaux, du « fait maison ». Ces consommateurs, les élus, les acteurs des territoires valident un soutien au commerce de proximité, local, convivial .. et d'autre part, un deuxième constat : l'explosion des « bazars » de produits de faible qualité, à bas coût, généralisée par le développement à outrance du e-commerce et la croissance décuplée des commandes sur les grandes plateformes virtuelles exonérées des taxes !

Face à ces contradictions, la Fédération Nationale des Marchés de France a renforcé ses actions afin d'assurer la pérennité de notre forme de distribution.

ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

Afin de répondre aux objectifs définis par l'Assemblée générale 2020 et dans le rapport de la Présidente voté à plus 80%, une nouvelle organisation et un partage des tâches, en soutien à l'exécutif sont mis en place.

En lien avec l'exécutif, chaque vice-président, responsable du suivi des missions, travaille en binôme avec un secrétaire adjoint de son choix.

Chaque secrétaire adjoint prend en charge à tour de rôle la rédaction des comptes rendus des conseils d'Administration et des réunions des commissions, en lien avec le secrétariat général.

Mission Prospection et Développement

Vice présidente : Sabrina GIRAULT

Secrétaire adjointe: Maria DA SILVA

Membre : Bernard DAGAND

- actions fédérales de prospection et de recherche d'adhérents,
- organisation et coordination de la prospection fédérale,

21, 22 ET 23 FÉVRIER 2022 – ÉPINAL

- comptes rendus, statistiques et devis des actions projetées.
- organisation de la formation des cadres syndicaux
- organisation, le suivi financier et le bilan des formations placiers et élus.

Mission Relations avec les syndicats et les adhérents

Vice-président : Christian SERRE

Secrétaire -adjoint : Josette BERTHOME

Membre : Mi-Jo CARATY

- Actions des délégués régionaux envers les syndicats de leur territoire
- Suivi des actions fédérales en région.
- Soutien aux syndicats dans leur développement : assemblées générales, élections
- Rédiger les comptes rendus de ces réunions.
- Constitution ou activation d' Unions régionales dûment constituées (statuts, élections, réunions visio)



Mission Développement durable et partenariats

Vice-président : Pierrick VILBOUX

Secrétaire-adjoint : Michel MARIN

Membre : André DUDO

- communication externe,
- interventions dans les événements extérieurs
- évolution des partenariats et l'offre de service aux adhérents.
- suivi et informations concernant les déchets, la loi anti gaspillage, les ZFE.

Mission Défense professionnelle

Vice-président : Dominique TAHON

Secrétaire adjoint : Loana DAMIANO

Membre : Marie AMORE

- Dossiers de défense professionnelle
- Vulgarisation et simplification des documents d'informations
- Actualités des évolutions sociales, fiscales et législative
- Identifications des besoins spécifiques des professionnels alimentaires,

Le rôle du Membre du Conseil d'Administration Délégué régional

Chaque membre du Conseil d'Administration est délégué régional dans une zone géographique qui lui est affectée. Il doit porter la parole fédérale dans les territoires et identifier les attentes et besoins des syndicats de sa région.

Marché des Enfants

Afin d'assurer la continuité du travail engagé, l'exécutif fédéral désigne un groupe spécifique de trois personnes qui aura en charge l'organisation, la gestion, le fonctionnement et le financement du Marché des Enfants : Maria DA SILVA, Bernard DAGAND, André DUDO

En 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni pour des séances de travail et/ou des conseils : les 15 février, 30 mars, 20 avril, 31 mai, 29 juin, 27 septembre, 15 novembre en présentiel ou en visioconférence .

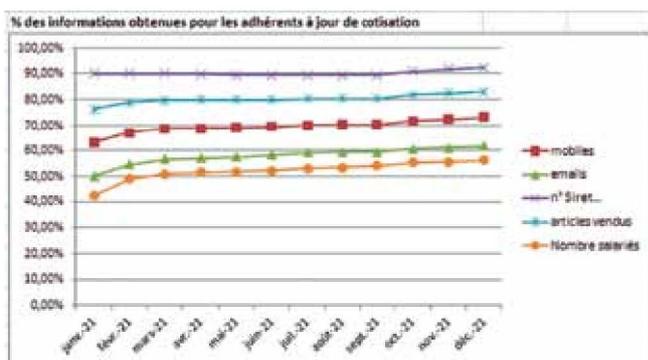
XV

21, 22 ET 23 FÉVRIER 2022 – ÉPINAL

Le Conseil d'Administration souhaite la bienvenue au nouveau groupement « Marchés de France de Villemomble », se félicite de la création de l'Union Régionale Grand Est et Limitrophes.

1. Une nouvelle gestion des fichiers «adhérents et syndicats»

a) évolution du traitement des fichiers adhérents



- La part des adhérents complètement renseignés continue de croître.
- 543 anciens adhérents 2018/2019, qui n'avaient pas ré-adhéré en 2020, ont ré-adhéré en 2021 (environ 47% des nouveaux adhérents).
- Il y a eu 549 paiements CB soit 2 fois plus que l'année dernière sur la même période.
- Les situations détaillées « date à date » du syndicat peuvent être éditées soit par date de cotisation, soit triée par ordre alphabétique.
- Collecte des informations sur les syndicats : membres du bureau, montant annuel de la cotisation, statuts, récépissé d'assemblée générale...

b) Radiations 2021

Le nombre de radiations se décompose :

- 65% de causes indépendantes de la Fédération (Cessation d'activité, Décès, Maladie, NPAI, Retraite)
- 14% de causes « dépendantes » de la Fédération (Autre assurance, Insatisfaction)

- 22% ont des causes non identifiées n'ayant pas les coordonnées pour joindre ses adhérents

c) Appels/ relance des cotisations 2021

Les appels/relances gérés par la Fédération concernent 121 des 133 syndicats, 12 de plus qu'en 2020.

En 2021, pour répartir la charge de travail sur l'ensemble de l'année :

- les appels des syndicats sont effectués mensuellement (aux alentours du 15 du mois précédent)
- les relances de cotisation sont effectuées tous les trimestres, environ 15 jours après le dernier jour du trimestre concerné.

Pour la 1^{re} fois, les syndicats autogérés (sauf le S.054 - Vaucluse) ont été relancés

d) La messagerie

adhérents@marchesdefrance.fr 2021:

En 2021, la messagerie a été utilisée en priorité quand cela était possible.

Près de 7000 messages ont été échangés en interne, avec les syndicats et les adhérents.

Ce sont autant de lettres qui ont été économisées et de délais pour obtenir l'information qui ont été raccourcis.

Ces messages ont permis l'envoi de près de 2600 documents au format numérique ou scannés dont :

- Information envoyées aux autres services : 20 fiches syndicat, 122 fiches adhérent...
- Information envoyées aux syndicats : 55 situations détaillées, 439 listes d'adhérents, 859 listes des cartes émises. Les Bordereaux de

	Appels		Rappels		Total Appels / Rappels
2020	7158	73%	2638	27%	9796
2021	9251	66%	4699	34%	13950

21, 22 ET 23 FÉVRIER 2022 – ÉPINAL



cotisation sont imprimés sur étiquettes autocollantes avec année 2022 et sélection des adhérents à jour et non à jour de cotisation.

- Informations envoyées par mail aux adhérents : 19 duplicatas de cartes fédérales, 26 reçus de paiement, 1034 attestations d'assurance...

2. Une communication actualisée au plus près des syndicats et des adhérents

a) Fréquentation du site marchésdefrance.fr 2020/2021

Actualisation du Site INTERNET :

- Revue du plan et améliorations
- Refonte de la page d'accueil du site internet,
- Installation de nouveaux plugins pour la gestion du site
- Changement du bandeau

- Mise en place sur la page d'accueil des actualités à la une,

- Liens vers le parrainage et vers l'adhésion
- Ajout d'un diaporama

b) Actualisation des courriers à destination des adhérents

- Revue de la lettre d'appel de cotisation
- Nouvelle mise en forme plus épurée
- Ajout d'une page explicative sur les partenaires et leurs avantages

c) Signatures:

- Normalisation des signatures: définition d'une signature standard, création d'un bandeau mail avec logo et pictogrammes de présentations
- Logo pour les 100ans

d) Newsletter

Elle ne peut être envoyée qu' aux seuls adhérents dont le fichier dispose d'une adresse valide et qui ne demandent pas leur désinscription (RGPD).

- Rédaction, envoi, suivis des envois, rapport d'audience mensuel : Total reçu 98,8%
- Le taux d'ouverture unique est de 40% (pour information : un bon taux d'ouverture est généralement compris entre 15 et 25%).

e) Réseaux sociaux

- Campagne d'adhésion sur la page Facebook Fédération Nationale des Syndicats des Marchés de France Design, suivi des statistiques, ciblage...
- Groupe Commerçants des Marchés en France: 16 042 membres - 428 publications/semaines.

Merci à Franck MARTINEAU et Patrice BOULANGER, modérateurs qui ne manquent pas de travail afin que ce groupe respecte son objet et ne dérive pas vers des contenus inopportuns voire plus !!!

XVII

21, 22 ET 23 FÉVRIER 2022 – ÉPINAL

f) Impressions numériques et/ou papier:

- Carte de vœux 2021 / 2022
- Journal Marchés de France Février 2021 et Juin 2021
- Nouvelle conception et impression du flyer de prospection fédérale
- Conception et impression du dépliant de la Région Grand Est
- Conception de la proposition « newsletter à destination des mairies »
- Création d'un flyer pour le Marché des Enfants

g) Enquêtes

- sur l'accès de nos adhérents à l'aide aux stocks avec suivi par le Secrétariat général et les vices présidents
- sur les Chiffres d'Affaires de l'été 2021
- Enquêtes clientèle dans le cadre de l'observatoire des marchés AURA (traitement physique et en lien sur site)

h) Suivi des Partenariats

- Création d'un bandeau regroupant tous nos partenaires
- Mises à jour, suivis et animations permanentes des partenaires sur site et Newsletter

i) Référencement payant sur Google (SEA) :

- Analyse et études des mots clés pertinents
- Mise en place de la campagne sur un mois
- Ajustement de la campagne et analyse des résultats

j) Réalisations de supports de présentation

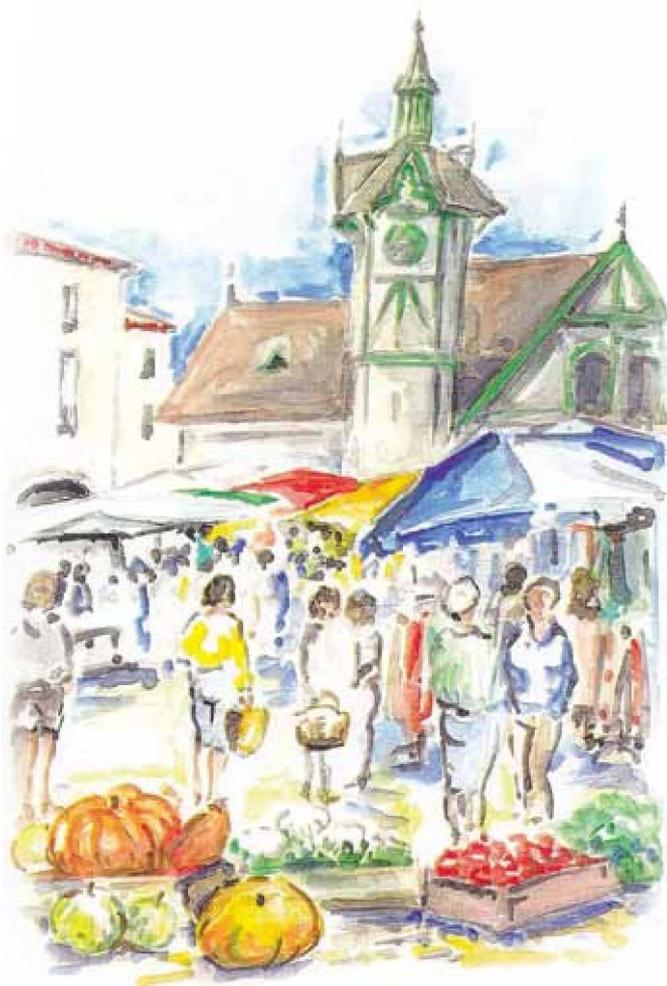
- Création d'un support numérique de présentation de la Fédération, des syndicats et partenaires
- Création d'un support de présentation du Marché des enfants
- Création d'un support de présentation d'une formation sur les Déchets des marchés pour le département des Hauts de Seine

- Création d'un support de présentation sur les animations novatrices des marchés (CCI Versailles), Formations commerçants, Consignes sanitaires...
- Créations de présentation pour toutes les auditions (Sénat, Assemblée Nationale)

3. Une défense professionnelle et des interventions en augmentation

Dossiers suivis en collaboration avec M^e David DOKHAN

- Publications des nouveaux décrets
- Intervention contre la fermeture de halle Lorraine (Clichy la Garenne)
- Interventions pour refus de consultation des syndicats



21, 22 ET 23 FÉVRIER 2022 – ÉPINAL



Les principaux problèmes rencontrés sont :

- les exclusions principalement en Île de France
- les déplacements de marché, d'adhérents
- les annulations de marchés et fermetures
- l'application de l'article 2224-18-1 du CGCT
- l'application de la consultation et de l'article 2224-18

Gestion des courriels sur
fncns@wanadoo.fr et
federation@marchesdefrance.fr

- Interventions contre les refus de remplacement sur leur emplacement initial
- Courriers et suivi du syndicat autonome de l'Indre et Loire
- Étude sur la Taxe additive « Animation » sur les droits de place

Procédures en cours

Tribunal Administratif de Bordeaux validant les quotas par profession dans le règlement de marché de Bruges.

Action contre la décision au Conseil d'Etat.

Les règlements, droits de place, créations et fermetures

A la demande des syndicats, des mairies et des adhérents, lorsqu'il n'y a pas de syndicat local, nous avons apporté un avis et des observations sur 76 règlements de marché.

Nous avons été consultés sur une trentaine d'augmentation des droits de place, malgré la Covid !

De même, nous avons répondu à 16 créations de marché, là où il n'y a pas de syndicats.

Interventions en faveur des adhérents

Outre les interventions téléphoniques qui souvent suffisent, la Présidente, Secrétaire générale et coordinatrice ont réalisé plus de 150 interventions en faveur de nos adhérents.

- **2 800 messages reçus**
- **3 451 mails individuels envoyés**
- **4 000 mails groupés envoyés**

Sans compter les courriels reçus et envoyés par la Présidente et la Secrétaire générale.

Gestion appels téléphoniques sur la ligne 0148875145

Une moyenne lissée sur l'année d'environ 50 appels/jour

4. Construire avec les instances nationales pour être entendus

Ministère des Finances, de l'Économie et de la Relance

Le Plan pour les Travailleurs Indépendants

Travaillé avec Alain Griset et son cabinet, il est au vote à l'Assemblée Nationale, .

Nos demandes :

- Mesure 1 : la défaillance financière des entreprises
- Mesure 3 : Pas d'obligation de cotisation ATMP
- Mesure 4 : Pas de limitation à 5 ans du statut de conjoint collaborateur

XIX

21, 22 ET 23 FÉVRIER 2022 – ÉPINAL



XX

- Mesure 8 : la validation des trimestres pour la liste S1, S1 bis et les entreprises fermées administrativement et pour les entreprises inscrites aux codes APE 4781z, 4782z et 4789z
- Mesure 12 : Dynamiser la reprise des fonds de commerce : application effective de l'article L2224-18-1 du CGCT.
- Mesure 13 : Le statut de locataire gérant n'est pas reconnu dans l'attribution d'une AOT sur le domaine public. Le titulaire de l'AOT est le propriétaire de l'entreprise ou le gérant majoritaire de la SARL.
- Mesure 17 : Pas d'attestation de vigilance obligatoire pour la délivrance d'une AOT. Seule la carte permettant l'exercice d'activités commerciales ou artisanales ambulantes peut être exigée.

Dans le cadre de nos axes de travaux avec Mme Pascale BOYER, députée des Hautes Alpes, Madame la Députée avait déposé 2 amendements : Le premier amendement (n°56) revenait sur la

suppression de l'ex-
Kbis afin de continuer à pouvoir
l'utiliser dans les procédures adminis-
tratives.

Le second amendement (n°231) visait à maintenir le statut de conjoint collaborateur en supprimant la limite des 5 ans instauré au IV bis de l'article L. 121-4 du Code de commerce.

Les Assises du Commerce

Ravie de voir reconnue l'importance du Commerce, la Fédération s'est inscrite à cet événement. Après une audition de la Fédération dirigée par M. MARTEGOUTTE, inspecteur des Finances, elle a participé aux ateliers « Le Commerce dans les Territoires ». Toutefois, ces assises, dans leurs conclusions, n'ont pas mis en avant des dispositions efficaces pour développer le commerce de proximité et les marchés.

Les ventes à la sauvette

Ministère de l'Intérieur

Suite au développement de l'insécurité et des ventes à la sauvette sur les marchés dans les grandes villes de France, nous sommes intervenus auprès de Gérald DARMANIN, soutenue dans notre démarche par Nathalie GOULET, sénatrice.

5. Assurer notre présence auprès des élus et Maires

Universités de Centre-ville en Mouvement à PANTIN

Centre ville en mouvement est une association qui regroupe plus de 300 élus de villes moyennes ou de grandes agglomérations. La Fédération a occupé un stand et est intervenue à la tribune et/ou dans des tables rondes.

Le Salon des Maires

La présence de la Fédération et des membres du Conseil d'Administration lors du Salon des

21, 22 ET 23 FÉVRIER 2022 – ÉPINAL

Maires a permis la rencontre avec plus de 150 élus des communes ayant un marché. Là aussi, la Fédération a eu deux tribunes de 45 mn devant les participants.

Le Marché des Enfants (Partenariat MACIF – VITABRI – SYNDICAT -MAIRIE)

Cette animation Marchés de France rencontre un très grand succès, que ce soit à VALENCE, MIRAMAS, CAEN, DRANCY, CHATEAUNEUF DE GADAGNE, ISSOIRE...

Journées d'informations élus et/ou placiers

- Ville de Petit Couronne (76650) en visio
- CCI Ardèche en partenariat avec Mton Marché
- Ville de Caen (14000) en partenariat avec Go trade
- CCI Puy de Dôme (63000) en partenariat avec Mton Marché
- CCI Versailles (les nouvelles animations de marchés)
- Conseil départemental Hauts de Seine (déchets des marchés)

6. Développer des actions avec les Fédérations professionnelles

La CPME, à laquelle nous sommes adhérents, nous apportent un accompagnement constant. Elle a permis la nominations de représentants Marchés de France au Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants que ce soit dans les structures régionales ou nationale tout en appuyant nos revendications.

La Confédération des Commerçants de France (CDF) nous soutient dans nos demandes auprès des pouvoirs publics.

La CGAD, avec qui, à la demande du Ministère, nous avons finalisé le Règlement type des Marchés de France dont la base a été actualisée par le Conseil d'Administration fédéral. Ce règlement type sera présenté à l'Association des Maires de France avec le soutien du ministère.

XXI



21, 22 ET 23 FÉVRIER 2022 – ÉPINAL

7. Apporter plus de service aux adhérents grâce aux partenariats

MACIF

La Protection Juridique Vie Professionnelle optionnelle compte 542 souscriptions.

7 dossiers ont été déposés :

1. Litige relatif à l'activité professionnelle déposé en juin 2021. Refusé car la souscription est postérieure au litige
2. Litige relatif à l'activité professionnelle déposé en juillet 2021 (vol sur stand durant la nuit, vidéosurveillance, dépôt de plainte). Dossier en cours
3. Litige relatif à l'activité professionnelle (conflits entre adhérent et mairie). Dossier non déposé, car la souscription est postérieure au litige.
4. Litige relatif à l'activité professionnelle déposé en septembre 2021 (exclusion du marché d'un adhérent). Dossier en cours.

5. Litige relatif à l'activité professionnelle déposé en septembre 2021 (litige avec un fournisseur). Dossier non déposé car la souscription est postérieure au litige.

6. Litige relatif à l'activité professionnelle déposé en octobre 2021 (litige avec un fabricant de véhicule magasin). Dossier en cours

7. Litige relatif à l'activité professionnelle déposé en décembre 2021 (litige sur le montant de indemnisation suite à un accident). Dossier en cours

La Gestion des sinistres Responsabilité Civile Professionnelle

En 2021, 82 dossiers ouverts : 38 sinistres adhérents responsables, 44 sinistres adhérents victimes

MEDICIS

Le partenariat va se développer notamment dans la communication et sa présence au congrès.

XXII



PRIMAGAZ

Les tarifs inchangés toute l'année 2021 sont vraiment très attractifs pour nos adhérents. D'autant qu'une prime de 100 € est offerte à tout nouvel adhérent en consommation. Un reversement au tonnage (RFA) est effectué annuellement à chaque syndicat par PRIMAGAZ via la Fédération.

VITABRI

Notre partenariat se développe

21, 22 ET 23 FÉVRIER 2022 – ÉPINAL



via le Marché des Enfants et les différentes participations aux salons auxquelles nous participons.

SIMPLICITE

Ce concept est présenté par la Fédération à chaque commune ou ville qui souhaite créer un marché.

GOOW MARKET

Ce logiciel de promotion et de visibilité numérique des marchés et des commerçants a vraiment été conçu pour apporter un service très efficace à nos adhérents, à un tarif très intéressant et avec un accompagnement adapté.

SES AXIMUM

Offre aux municipalités la possibilité de concevoir des panneaux Marchés de France à un tarif très intéressant.

De nouveaux partenariats :

J2C propose à nos adhérents une remise très significative sur l'achat de véhicules neufs contre une contribution à la publicité versée à la Fédération qui assure la promotion de l'entreprise.

Tout le travail a été possible grâce à une équipe motivée au sein du Conseil d'administration et par une implication remarquable des salariés de la Fédération :

Charline BRASSENS, coordinatrice fédérale, en charge du juridique

Philippe BANAZACK, Assistant de Direction, dossiers MACIF

Marc LONARDI, Agent accueil et maintenance informatique

Oum KABA, agent accueil et standard

Lola BENOLLOL, chargée de communication

Et surtout grâce à une motivation combative de nos présidents de syndicats et la confiance toujours renouvelée de nos adhérents.

XXIII

100^{ème} CONGRÈS
Fédération Nationale des Marchés de France
21-22-23 FÉVRIER 2022

